

*Si vous n'avez pas la possibilité de vous rendre à l'Assemblée Générale ordinaire de la Ligue de l'Île-de-France, vous pouvez vous faire représenter par la personne de votre choix en lui confiant votre procuration ou en l'envoyant à :
Ligue de l'Île-de-France des Échecs – 29 rue des Pyrénées – 75020 PARIS
ou par courriel à l'adresse ligue@idf-echecs.com*

Pouvoir à présenter

Assemblée Générale ordinaire

Pouvoir établi pour l'Assemblée Générale ordinaire du samedi 3 février 2024 qui aura lieu au :

Lycée Blanche de Castille
1 place Charles de Gaulle
93250 VILLEMOMBLE
salle Auditorium

Mademoiselle / Madame / Monsieur

Président(e) du club affilié à la F.F.E. sous le numéro : **M** _ _ _ _ _

Nom du Club :

donne pouvoir à

Mademoiselle / Madame / Monsieur

pour le/la représenter et voter en son nom lors de l'Assemblée Générale ordinaire du samedi 3 février 2024 de la Ligue de l'Île-de-France des Échecs.

Ce pouvoir a été établi le/...../..... à

Signature, précédée de la mention « Bon pour pouvoir » :